

MINISTERE DES EAUX,
FORETS, CHASSE ET PECHE

DIRECTION DE CABINET

POINT FOCAL FORUM DES NATIONS
UNIES SUR LES FORÊTS

N° _____MEFCP/DIRCAB/PFFNUF/19

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui, le

SOIT TRANSMIS

A

**MONSIEUR ALEXANDER TREPTELKOV, OFFICER IN-
CHARGE AU SECRETARIAT DU FORUM DES NATIONS
UNIES SUR LES FORÊTS
NEW YORK**

Honneur vous transmettre « **POUR TOUTES FINS UTILES** » le rapport national conformément aux **Notes explicatives pour les rapports de pays au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quinzième session.**

**Pour le Ministre des Eaux, Forêts,
Chasse et Pêche**

Et Développement Durable

Thierry KAMACH

Pays:	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Date de soumission:	27 Septembre 2019

le
du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030),
des Nations Unies sur

b) De soumettre, dans un fichier électronique distinct, une version numérisée de la lettre officielle signée du ministère compétent transmettant leur rapport, ou une note verbale émanant de leur mission permanente auprès de l ;

c) Compte tenu de la nature transversale des questions relatives aux forêts et à leur gestion durable, de consulter des experts des ministères nationaux compétents (environnement, développement économique, finances et agriculture par exemple), pour remplir le formulaire, et de consulter les points focaux nationaux pour les évaluations des ressources forestières, les secrétariats des Conventions de Rio, les autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les mécanismes relatifs aux critères et aux indicateurs, ainsi que les parties prenantes, le cas échéant. Les membres souhaiteront peut-être
ort.

4.

5. Dans la mesure du possible, tous les termes utilisés dans le présent document respectent les définitions mondiales.

6. Dans la mesure du possible, veuillez indiquer la source des informations fournies ou indiquer un lien hypertexte.

Informations générales

Point focal national

Nom :	OUANGANDO DAVID
Titre :	Point Focal Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF)
Adresse :	BP 830 Bangui (RCA)
Organisation :	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP)
Téléphone :	+23672077282/70011632
Courriel :	douangando@gmail.com

pas du point focal national

Nom :	NGOMANGA LUC
Titre :	Point Focal FRA-RCA
Adresse :	BP 830 Bangui (RCA)
Organisation :	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP)
Téléphone :	+236 72669241
Courriel :	luc.ngomanga@yahoo.fr

Institution(s) :	Néant
Adresse :	
Courriel :	

Objectif mondial relatif aux forêts n° 1 et cibles associées²

Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques

Cibles associées

- 1.1 Accroître la zone forestière de 3³
- 1.2 Stabiliser ou renforcer les stocks de carbone forestiers de la planète
- 1.3 déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- 1.4 Accroître

Questions

1. a) Depuis 2015⁴, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, cibles 1.1 à 1.4 ?

Veillez indiquer sur quelles cibles portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle avait déjà été mise en place minée.

- i) Mesures législatives et mesures de politique générale

Liste des mesures :

1.3. en faveur du défi de Bonn à restaurer d 2030.

Le code forestier centrafricain basé sur le principe . La superficie totale reboisée

Il est à noter que les superficies reboisées par les Collectivités publiques, les ONG, les organisations de la société civile centrafricaine, les particuliers et les privés ne sont pas connues faute de ressources financières pour évaluer et cartographier les superficies de ces plantations.

Ces plantations sont réalisées dans les 16 Préfectures et à Bangui d essences juillet 2001).

Des arbres semenciers ou porte-

²

6.6, 12.2, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1 à a diversité biologique numéros 5, 7, 9, 11, 14 et 15, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 o) et 7 d) et

³

mondiales de 2015.

⁴

Objectif mondial relatif aux forêts n° 2 et cibles associées⁵

Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts

Cibles associées

- 2.1 Éliminer complètement la pauvreté extrême parmi toutes les populations tributaires des forêts

Objectif mondial relatif aux forêts n° 3 et cibles associées⁶

Accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts peuplées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

Cibles associées

3.1

protégées ou conservées au

3.2 Augmenter considérablement la superficie forestière soumise à des plans de gestion à long terme

3.3 Augmenter considérablement la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

Questions

3. a) Depuis 2015, quels types de mesures ont été prises dans votre pays par le gouvernement, les

cibles 3.1 à 3.3 ?

Veillez indiquer sur quelles cibles précises portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle a déjà été mise en place.

i) Mesures législatives et mesures de politique générale

ii) Mesures institutionnelles

iii) Mesures financières

iv) Mesures techniques et scientifiques

b) Quelles autres mesures sont prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les

d) Quels sont les principaux 3 dans votre pays ?

e) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l'objectif 3, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

f) 3 :

Objectif mondial relatif aux forêts n° 4 et cibles associées⁷

Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et

4.3 Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-appliqués au secteur forestier

4.4

financement des forêts et qui ont accès aux financements de toutes provenances

4.5

notamment grâce aux évaluations scientifiques pluridisciplinaires

cernant les forêts,

Questions

4. a) Veuillez décrire les principales mesures prises dans votre pays pour contribuer à la rations plus détaillées sur les mesures prises concernant chaque cible peuvent être fournies ci-après.

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 4.3

d) Est-

secteur privé, des communautés, de

la gestion durable des forêts ?

Oui

Non

2 à 5 ans

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.1

c) Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les plans nationaux de développement durable ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?

Oui Non

:

Les plans nationaux de développement durable
Les stratégies de réduction de la pauvreté

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.2

d) Depuis 2015, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir et réduire le trafic

Objectif mondial relatif aux forêts n° 6 et cibles associées⁹

Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à

Progrès accomplis pour donner effet à la cible 6.4 (critères et indicateurs)

c)
pays ?

-ils utilisés dans votre

Oui

Non

:

Ensemble national ou infranational
Ensemble régional ou international¹⁰
Autre (veuillez préciser) :

À quelles fins les critères et indicateurs sont-ils utilisés ? (Plusieurs réponses possibles)

des forêts

mots maximum) :

Questions diverses

7. a) Depuis 2015, votre pays a-t-il un secteur forestier ?

Oui Non

:

ressources forestières

La participation effective des femmes à la prise de décisions au niveau des ménages et des communautés

La participation effective des femmes aux institutions de gestion des forêts et leur représentation

description accompagnée de références (sites Web, publications, articles, etc.) qui montrent la façon dont les mesures ont contribué à la réalisation des objectifs et des cibles, en précisant lesquels. Veuillez vous limiter à trois exemples.

Exemple de réussite 1

Mesure prise :

Objectifs et cibles visés :

Résultats obtenus :

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a</i>	<i>Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
4 Proportion de la zone forestière située dans des zones protégées par la loi	2. Biodiversité forestière	Pourcentage	1	Programme	

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
des forêts				du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

<i>Indicateur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Unité de mesure</i>	<i>Catégorie^a</i>	<i>Source de données</i>	<i>Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial</i>
20 Superficie de la zone forestière certifiée dans le régime indépendant de certification de la gestion forestière	7. Cadre législatif, politique et institutionnel	Hectares	1	Programme des ressources forestières mondiales de la FAO	biologique numéro 7 Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et des cibles 1.3 et 3.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) Indicateur 15.2.1